

Devenir Auxiliaire de puériculture

Le Métier : Travailler auprès d'enfants (de 0 à 18 ans), au sein d'une équipe pluridisciplinaire en qualité de professionnel de santé, sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, et à ce titre :

- Dispenser des soins et réaliser des activités d'éveil et d'éducation auprès d'enfants
- Contribuer à une prise en charge globale de l'enfant en tenant compte de la dimension relationnelle des soins ainsi que de la communication avec la famille
- Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion

Pour accéder au D.E.A.P, diverses possibilités :

POUR LES BAC PRO SAPAT ET ASSP : Un choix sera à faire dès le dossier d'inscription : soit s'inscrire en tant que candidat droit commun et suivre la totalité de la formation si vous êtes admis ; soit s'inscrire en tant que candidat Bac Pro et suivre la formation allégée si vous êtes admis

FORMATION INITIALE (droits communs et BAC PRO ASSP/SAPAT qui ont choisi cette modalité)

- Entrée sur Concours
- 2 épreuves écrites d'admissibilité : Tests psychotechniques pour tous et épreuve Culture Générale pour les candidats non dispensés
- 1 épreuve orale d'admission
- Avoir 17 ans minimum au jour d'entrée en formation
- ⇒ Retrait du dossier à partir de : **7 janvier 2019** (à télécharger sur le site internet)
- ⇒ Date butoir renvoi des dossiers : **1er février 2019 inclus**

Frais d'inscription concours : 103 €

Tarifs de formation : 4250,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi et/ou les étudiantes en 2018-2019) ou 5801,25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Durée : 41 semaines de formation

Nombre de places : 51 (34 à Rennes – 17 à Brest)

Modules à valider : 1 à 8

Calendrier : de septembre à juillet

FORMATION (pour les candidats en terminale ou titulaire du BAC PRO SAPAT / ASSP) En cursus partiel

- ⇒ Retrait du dossier à partir de : **7 janvier 2019** (à télécharger sur le site internet)
- ⇒ Date butoir renvoi des dossiers : **1^{er} mars 2019**

- Avoir 17 ans minimum au jour d'entrée en formation

Modalités de sélection : 1 épreuve admissibilité : étude du dossier scolaire ou professionnel et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Frais d'inscription : 53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral

Tarifs de formation : 4250,00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi et/ou les étudiantes en 2017-2018) ou BP SAPAT 4777.50 € / BP ASSP 4436.25 € (si financement Employeur ou Organisme de financement)

Durée : BAC PRO ASSP : 31 semaines de formation / BAC PRO SAPAT : 34 semaines de formation

Nombre de places : 9 (6 à Rennes et 3 à Brest)

Modules à valider : BAC PRO ASSP : 1,2,3,5 / BAC PRO SAPAT : 1,2,3,5,6

Calendrier : de septembre à mai

FORMATION PASSERELLE AS/AP (pour les titulaires du DEAS)

⇒ Retrait du dossier à partir de : **7 janvier 2019** (à télécharger sur le site internet)

⇒ Date butoir renvoi des dossiers : **1^{er} mars 2019**

•**Modalités de sélection** : 1 épreuve admissibilité : étude du dossier professionnel et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Tarifs de formation : 2100.00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 3071.25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Frais d'inscription : **53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral**

Durée : 21 semaines de formation

Nombre de places : 25 à Rennes et 25 à Brest

Modules à valider : 1 et 3

Calendrier : de octobre à mars

FORMATION PASSERELLE INTEGREES (pour les titulaires du DEAS – DEAVS – MCAD – DEAMP)

⇒ Retrait du dossier à partir de : **7 janvier 2019** (à télécharger sur le site internet)

⇒ Date butoir renvoi des dossiers : **1^{er} mars 2019**

•**Modalités de sélection** : 1 épreuve admissibilité : étude du dossier et 1 épreuve admission : entretien (si dossier validé)

Tarifs de formation :

AMP : 2100.00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 4095.00 € si financement Employeur ou Organisme de financement

AVS, MCAD : 2100.00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 4436.25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

AS : 2100.00 € financés par la Région Bretagne (pour les demandeurs d'emploi) ou 3071.25 € si financement Employeur ou Organisme de financement

Frais d'inscription : **53 € pour l'étude du dossier et 35 € pour l'oral**

Durée : **AMP** : 30 semaines de formation / **AVS, MCAD** : 31 semaines de formation / **AS** : 21 semaines de formation

Nombre de places : 6 (4 à Rennes et 2 à Brest)

Modules à valider : **AMP** : 1, 2, 3 et 6 / **AVS, MCAD** : 1, 2, 3, 6 et 8 / **AS** : 1 et 3

Calendrier : de septembre à juillet (modulable selon cursus)

VALIDATION DES ACQUIS D'EXPERIENCE (possibilité sur Rennes et Brest)

NOUS CONTACTER PAR TELEPHONE OU FAIRE LA DEMANDE PAR MAIL

PREPARATION CONCOURS AP

Contactez le service préparation au concours AP : **02 98 05 22 40** ou envoyer un mail à l'adresse suivante : irfss-fpq.bretagne@croix-rouge.fr

FORMATION AP PAR APPRENTISSAGE

Contactez le service CFA ARFASS : **02 96 75 46 79** ou envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@arfass.org

MODULES DE FORMATION (cours et stage en nombre de semaines)		Formation Initiale		BAC PRO ASSP		BAC PRO SAPAT		PASS AS/AP		AVS/MCAD		AMP					
		Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages	Cours	Stages				
UNITE 1	Accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne	5	6 stages de 4 semaines	5	18 semaines de stage	5	20 semaines de stage	5	2 stages de 6 semaines	5	18 semaines de stage	5	18 semaines de stage				
UNITE 2	L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	2		2		2		2		2		2					
UNITE 3	Les soins à l'enfant	4		4		4		4		4		4					
UNITE 4	Ergonomie	1															
UNITE 5	Relation - Communication	2		2		2		2									
UNITE 6	Hygiène des locaux hospitaliers	1						1						1		1	
UNITE 7	Transmission des informations	1															
UNITE 8	Organisation du travail	1												1			